

Intitulé : Réalisateur de projets audiovisuels

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1. Concevoir un projet audiovisuel			
A1.1 Analyse des contraintes du projet audiovisuel et développement du concept narratif, visuel et sonore L'analyse des contraintes d'un projet audiovisuel permet au réalisateur de définir un cadre de production cohérent avec les attentes des parties prenantes (client, producteur, chaîne de télévision, diffuseur). Le réalisateur transforme l'ensemble des informations et des données techniques fournies et développe ses intentions narratives, visuelles et esthétiques. <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des documents fournis. - Recherche sur le sujet du projet audiovisuel et des supports de références culturelles et artistiques. 	C1.1.1 Analyser les attentes d'un client / producteur / chaîne de télévision pour la réalisation d'un projet audiovisuel (fiction, documentaire, spot publicitaire, clip, captation, vidéo pour les réseaux sociaux, etc.), en exploitant les éléments fournis (brief et cahier des charges), en étudiant le cadre et les besoins du projet, afin de produire des idées organisées dans un concept de film, et de rédiger la note d'intention.	Mise en situation professionnelle Le candidat doit concevoir un projet audiovisuel, répondant à un cahier des charges fourni par le ou les parties prenantes du projet (ex. client, producteur, chaînes de diffusion). Livrables et supports d'évaluation attendus Un dossier de CONCEPTION du projet audiovisuel comportant : 1) <i>Fiche de synthèse</i> – à remplir : à partir des documents de travail que le candidat aura élaborés ou réunis pour progresser dans la conception du projet audiovisuel (ex. scénario ou synopsis, fiches lieux et personnages), il remplira une fiche qui synthétisera les informations importantes demandées (ex.	L'analyse du besoin des parties prenantes et du cahier des charges permet d'identifier les attentes et de choisir un format de projet à développer. L'étude du contexte du projet garantit l'intégration des contraintes techniques, artistiques et budgétaires dans le travail de conceptualisation du projet. Le concept de film proposé est en adéquation avec la demande et les objectifs des parties prenantes. La note d'intention permet de présenter clairement le sujet, les intentions narratives et le message du projet audiovisuel.
	C1.1.2 Mobiliser des informations sur le projet audiovisuel , en organisant une veille sur le sujet du projet (ex. site internet, podcast, article de presse, reportage d'information), et une veille culturelle et artistique sur les références, tendances, et évolutions des œuvres artistiques (cinéma, audiovisuel, musique, arts graphiques, etc.), en utilisant éventuellement l'intelligence artificielle comme outil de recherche et de réflexion, afin d'alimenter sa connaissance du sujet, d'enrichir ses inspirations et sa		Les informations collectées sont ciblées autour du sujet et permettent de construire une réflexion sur le projet audiovisuel. La veille (les sources d'inspiration et d'information) sont fiables et efficaces pour la conception du projet. L'utilisation de l'intelligence artificielle comme outil de recherche est mesurée et justifiée.

Intitulé : Réalisateur de projets audiovisuels

<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de la note d'intention. - Rédaction des premières idées de narration dans un scénario ou un synopsis. - Rédaction de la note de réalisation. - Etablissement du moodboard reflétant la vision artistique, culturelle et visuelle du projet. 	<p>créativité, et d'optimiser ses choix artistiques et techniques, en cohérence avec le projet.</p>	<p>contexte de la demande, proposition narrative, éléments de narration lieux et personnages, montant du budget prévisionnel, mention et justification obligatoire de l'utilisation d'intelligences artificielles).</p> <p>2) <i>Pitch</i> : 3 à 5 lignes.</p> <p>3) <i>Note d'intention</i> : 1 à 2 pages.</p> <p>4) <i>Moodboard</i> : 1 à 2 pages.</p> <p>Le dossier doit être correctement rédigé et mis en page, et doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une page de garde, - un sommaire, - des numéros de page. <p>Une introduction orale :</p> <p>Le candidat contextualise et pitch le concept du projet de film, sans dévoiler toute l'histoire.</p> <p>Il présente le cadre du projet et ses partis pris de réalisateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il résume les attentes des parties prenantes et le contexte de la commande. - Il présente les directions artistiques du projet et revient 	<p>Les références artistiques, esthétiques et culturelles sélectionnées et utilisées favorisent la cohérence et l'originalité du projet audiovisuel.</p>
	<p>C1.1.3 Élaborer un scénario pour un film de fiction (long métrage, court métrage, série, clip, publicité), ou un synopsis détaillé (film documentaire, série documentaire, magazine TV), ou un conducteur (captation, production d'émission en live), en rédigeant des séquences narratives structurées adaptée au document rédigé, en intégrant les contraintes du cahier des charges (durée, format et genre), afin de garantir une narration captivante et fluide, qui respecte les intentions du projet et la faisabilité de la fabrication du film.</p>	<p>Les principes de narration développés dans le document approprié (scénario, synopsis) sont clairs et respectent le format de projet proposé (ex. fiction, documentaire, captation).</p> <p>Les contraintes du cahier des charges (format, durée, genre) sont intégrées et prises en compte dans la conception du document (scénario ou du synopsis).</p> <p>Le contexte, les actions et le dénouement sont développés et structurés, formant une narration complète et cohérente.</p> <p>La faisabilité du film est prise en compte dans l'écriture, en veillant à l'adéquation entre les choix narratifs et les besoins des parties prenantes.</p>	
	<p>C1.1.4 Développer la direction artistique visuelle et sonore, unique et cohérente pour le projet audiovisuel, en prenant appui sur des recherches autour du genre et du style visé, et sur des inspirations visuelles et narratives recueillies, en élaborant une note de réalisation, en réalisant un moodboard notamment dans le cadre d'un projet de fiction, afin de définir une ligne directrice visuelle, narrative et sonore, de garantir une identité esthétique, alignée sur les attentes du client / producteur / chaîne.</p>	<p>La direction artistique proposée est originale et cohérente avec le contexte, le genre, et les intentions du projet.</p> <p>Les intentions de réalisation sont développées et traduisent une vision artistique assumée et convaincante du projet audiovisuel.</p> <p>Le moodboard élaboré reflète les inspirations et les intentions visuelles et conceptuelles du projet.</p>	

Intitulé : Réalisateur de projets audiovisuels

		<p>sur ses intentions et ses influences.</p> <p><i>Chaque modalité d'évaluation du bloc de compétences est organisée en mettant en œuvre, sous conseil du référent handicap, des aménagements nécessaires aux situations spécifiques de handicap déclarées par le candidat, y compris d'un tiers-temps.</i></p>	<p>Les choix esthétiques et les orientations techniques liées, sont justifiés et alignés avec les attentes des parties prenantes et le concept du projet audiovisuel.</p>
<p>A1.2 Définition des éléments narratifs et du cadre de présentation du projet audiovisuel</p> <p>Le réalisateur précise les éléments essentiels de la narration, de la mise en scène, et les premiers éléments de production. Cela constitue une base narrative, servant à la fois de guide pour les étapes suivantes (préparation du tournage, production) et de support de communication auprès des parties prenantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de fiches de personnages / intervenants. - Elaboration de fiches lieux / décors de tournage. - Estimation d'un premier cadre de production (aspects budgétaires, logistiques, temporels et juridiques). 	<p>C1.2.1 Définir les lieux physiques envisagés pour les tournages du projet audiovisuel, en élaborant des fiches détaillées (ex. situation géographique, lumière, atmosphère, détails de sous-décors, décorations), en intégrant des phototypes pour incarner l'idée des décors souhaités, en définissant l'accessibilité des lieux, afin d'évaluer les conditions du tournage, d'anticiper les ajustements nécessaires et garantir la faisabilité du projet.</p> <p>C1.2.2 Elaborer le portrait des personnages de l'histoire de fiction ou des intervenants du documentaire, en élaborant des fiches détaillées adaptée (ex. traits physiques, parcours de vie et professionnel, motivations, arcs narratifs), en utilisant des bases de données culturelles, historiques et en intégrant des supports visuels à titre d'exemple, afin de renforcer la pertinence des personnages ou des intervenants dans le cadre de l'histoire, en vue de préparer les castings ou les recherches d'intervenants.</p>		<p>La description des lieux du projet audiovisuel, communique des informations importantes pour se projeter visuellement et envisager les lieux de tournage.</p> <p>Les références visuelles utilisées permettent d'incarner avec clarté le besoin contextuel et l'univers esthétique et recherché.</p> <p>L'adéquation des lieux envisagés avec les exigences du projet prend en compte les contraintes imposées par le cahier de charges, ainsi que l'accessibilité pour les personnes présentant un handicap.</p> <p>La description des personnages ou des intervenants envisagés intègre des informations pertinentes sur leur profils (ex. leur parcours, leur rôle, leur évolution dans le film).</p> <p>Les sources d'inspiration ou d'informations utilisées pour construire les personnages sont variées et adaptées au contexte du projet.</p> <p>L'évolution des personnages ou la place des intervenants est cohérente avec l'histoire racontée et contribue à la crédibilité du projet audiovisuel.</p> <p>Les informations réunies et fournies facilitent la préparation des castings ou la recherche</p>

Intitulé : Réalisateur de projets audiovisuels

<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un dossier de présentation du projet, regroupant les éléments écrits, nécessaires à la mise en œuvre du projet audiovisuel. - Préparation d'une présentation orale qui défend les grandes lignes du projet à lancer. 			<p>d'intervenants en offrant des repères utiles et inspirants.</p>
	<p>C1.2.3 Elaborer le budget prévisionnel du projet audiovisuel, en évaluant tous les coûts de production du film, depuis sa conception jusqu'à sa finalisation et son export (ex. les besoins humains, matériels, logistiques), en fonction du format du projet, de sa durée, de la constitution de l'équipe artistique et technique, en appliquant les conventions collectives appropriées au type de projet, en intégrant sa propre rémunération de réalisateur et de toutes les tâches qui lui incombe, afin de prévoir toutes les dépenses nécessaires à la bonne exécution du projet, et de pouvoir présenter un budget de production et/ou devis au potentiel client / producteur / financeur.</p>		<p>L'évaluation des coûts (humains, techniques, logistiques) anticipe correctement les dépenses.</p> <p>Le budget prévisionnel global reflète l'ensemble des coûts de production, de la phase de conception jusqu'à la finalisation du film.</p> <p>Le budget présenté est justifié par rapport aux besoins du projet, avec une approche réaliste des contraintes économiques.</p>
	<p>C1.2.4 Présenter le projet audiovisuel, en élaborant un dossier de production qui regroupe les documents de conception (ex. synopsis, scénario, note d'intention, note de réalisation, références visuelles et sonores, budget prévisionnel), en respectant les codes de présentation de ces documents, et en exposant à l'oral le projet (ses choix narratifs, ses intentions et le processus de création), afin de défendre sa pertinence et sa faisabilité, dans l'idée de convaincre des clients / producteurs / diffuseurs / financeurs, d'accompagner le réalisateur dans la production du film.</p>		<p>La présentation orale du projet est claire et construite, et présente le besoin des parties prenantes et le concept proposé.</p> <p>Le dossier de présentation est complet, les éléments fournis sont adaptés au format de projet et garantissent la compréhension et la pertinence du projet audiovisuel.</p> <p>La présentation écrite et orale est préparée, soignée, convaincante et adaptée à son auditoire (ex. client, producteur, diffuseur, financeur).</p>

Intitulé : Réalisateur de projets audiovisuels

Bloc 2. Préparer les tournages du projet audiovisuel			
<p>A2.1 Mobilisation des équipes artistiques et techniques, et du dispositif technique à déployer pour le projet audiovisuel</p> <p>Le réalisateur constitue et prépare les équipes techniques et artistiques, et décide d'un mode de fonctionnement global du tournage jusqu'au rendu du film, afin de garantir une continuité artistique et technique cohérente et sécurisée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix et réservation des lieux de tournages. - Vérification des demandes d'autorisation. - Direction des casting et choix des acteurs / intervenants. - Sélection et mobilisation des techniciens (pour les phases de tournage, montage et postproduction). - Coordination des responsabilités des membres de l'équipe. 	<p>C2.1.1 Décider les lieux de tournage du projet audiovisuel, en fonction des choix des décors adaptés au scénario ou au synopsis, en organisant si possible des repérages sur place ou en utilisant des outils variés (sites Internet, photos, Google Maps, applications mobiles), en collaboration avec le chef opérateur et l'assistant réalisateur, si c'est pertinent, en lançant les demandes d'autorisation du tournage, et en s'assurant du cadre accessible et sécurisé des lieux choisis (y compris pour les personnes en situation de handicap), pour respecter les règles juridiques d'organisation des tournages.</p>	<p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Le candidat doit préparer la mise en production d'un projet audiovisuel sur la base d'un cahier des charges fourni par le ou les parties prenantes et d'un dossier de conception réalisé par lui-même ou par un intervenant extérieur.</p> <p>Livrables et supports d'évaluation attendus</p> <p>Un dossier de PREPARATION du projet audiovisuel – qui peut être ajouté à la suite du dossier de conception – comportant :</p> <p>1) <i>Fiche de synthèse</i> – à remplir : à partir des documents que le candidat aura élaborés et/ou réunis, pour progresser dans la préparation des tournages et de la postproduction du projet audiovisuel (ex. dépouillement, documents d'autorisation, plan de travail), il remplira une fiche qui synthétisera les informations importantes</p>	<p>Les lieux de tournage sélectionnés correspondent aux exigences et aux intentions artistiques du projet.</p> <p>La sélection des lieux de tournage est réalisée en présentiel ou distanciel, en utilisant des outils variés.</p> <p>Les demandes d'autorisations et les formalités administratives sont effectuées et sont conformes aux réglementations en vigueur.</p> <p>Les lieux prévoient un cadre sécurisé et accessible, notamment pour les personnes en situation de handicap.</p>
	<p>C2.1.2 Diriger les castings d'acteurs ou la sélection des intervenants, selon les profils définis, en fonction des exigences narratives et de la direction artistique du projet, en évaluant leur jeu, leur adéquation aux personnages et leur capacité d'adaptation, en collaboration avec le client / producteur / diffuseur, ou contacter les intervenants (documentaire, reportage, captation), en tenant compte de leur fonction, de l'actualité de leur parcours, afin de constituer une distribution cohérente et efficace.</p>		<p>Les profils des acteurs ou des intervenants sont sélectionnés en fonction des exigences narratives et artistiques du projet.</p> <p>Les auditions ou entretiens sont menés selon des critères objectifs d'évaluation de jeu pensés à l'avance, et l'adéquation aux rôles ou aux profils attendus.</p> <p>La distribution finale garantit la cohérence entre le concept du film et la vision esthétique et narrative du film.</p>
	<p>C2.1.3 Constituer les équipes techniques appropriées pour les tournages, le montage et la postproduction (ex. opérateur de prise de vues, ingénieur du son, régisseur, assistant réalisateur, monteur, étalonneur, mixeur, compositeur, etc.), en respectant la parité homme-femme et l'adaptation des postes nécessaires pour les personnes en situation de</p>		<p>Les professionnels recrutés possèdent les compétences techniques adaptées pour assurer l'exécution technique voulue.</p> <p>Le choix et la répartition des postes sont équilibrés et respectent les exigences de diversité et de parité homme-femme.</p>

Intitulé : Réalisateur de projets audiovisuels

<ul style="list-style-type: none"> - Co-réflexion et validation avec les techniciens du matériel à mobiliser. - Mobilisation des éventuels auteurs envisagés pour le film (ex. compositeur, chorégraphe, illustrateur). - Etablissement du découpage technique. 	<p>handicap, en sélectionnant lors du recrutement, les profils dont les compétences sont adaptées au projet audiovisuel, en dressant les besoins spécifiques de chaque département (ex. matériels de tournage image, son, lumière, décors, costumes, maquillage, accessoires, effets spéciaux), en tenant compte des contraintes budgétaires et de planning, afin de garantir un environnement de travail optimal, et une exécution technique cohérente avec les principes narratifs et les choix de mise en scène du film.</p>	<p>demandées – adaptées au type de projet réalisé (ex. temps de préproduction, nombre de jours de tournages, de montage et de postproduction prévus, lieux de tournages, workflow).</p> <p><i>2) Découpage technique (sous forme de tableau).</i></p>	<p>La liste du matériel est consolidée et intègre les contraintes budgétaires et de planning du projet.</p> <p>La composition des équipes garantit un environnement de travail efficace, adapté (handicap) et une collaboration fluide.</p>
	<p>C2.1.4 Réaliser le découpage technique du film, en détaillant dans un format de document type, les informations indispensables (ex. séquence, plan, valeur de plan, sujet, décor, mouvement de caméra, action, image, son, montage), en fonction des exigences narratives, de mise en scène et esthétiques, éventuellement en collaboration avec l’opérateur de prise de vues et l’assistant réalisateur, en intégrant les éventuels besoins (ex. en effets spéciaux, en son, en lumières et en postproduction), afin de garantir la faisabilité technique et le cadre temporel du tournage, d’assurer une continuité fluide et une mise en scène cohérente du récit.</p>	<p>Le dossier doit être correctement rédigé et mis en page, et doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une page de garde - un sommaire - des numéros de page <p>Une introduction orale – qui peut compléter la présentation orale concernant la conception du projet.</p> <p>Le candidat précise le cadre de préparation du projet et donne quelques informations choisies quant aux décisions qu’il ait prises (ex. acteurs / intervenants, lieux de tournage, matériel, organisation de tournage).</p> <p><i>Chaque modalité d’évaluation du bloc de compétences est organisée en mettant en œuvre, sous conseil du référent handicap, des</i></p>	<p>Le découpage technique intègre toutes les informations nécessaires (ex. séquences, plans, mouvements de caméra, son, montage) à l’organisation du travail des équipes.</p> <p>Les décisions de mise en scène et de cadrage sont en accord avec les intentions narratives et esthétiques du film.</p> <p>Les contraintes techniques et logistiques sont anticipées pour assurer la faisabilité du tournage.</p> <p>Le document final est clair, exploitable et permet aux équipes techniques de se repérer efficacement lors du tournage.</p>
<p>A2.2 Supervision globale des équipes, du planning et de l’organisation générale des tournages du projet audiovisuel</p> <p>Le réalisateur définit le workflow du projet, vérifie la bonne conduite des</p>	<p>C2.2.1 Définir le workflow du projet audiovisuel, en structurant les étapes de fabrication du film, dans un plan de travail ou un retroplanning, en établissant les besoins matériels pour les tournages et les besoins en post-production liés, en validant les ressources techniques et humaines requises, en organisant le travail de chacun dans des temps définis, en concertation avec les équipes techniques et artistiques, afin d’optimiser la gestion du projet, de garantir une</p>	<p>Le dossier doit être correctement rédigé et mis en page, et doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une page de garde - un sommaire - des numéros de page <p>Une introduction orale – qui peut compléter la présentation orale concernant la conception du projet.</p> <p>Le candidat précise le cadre de préparation du projet et donne quelques informations choisies quant aux décisions qu’il ait prises (ex. acteurs / intervenants, lieux de tournage, matériel, organisation de tournage).</p> <p><i>Chaque modalité d’évaluation du bloc de compétences est organisée en mettant en œuvre, sous conseil du référent handicap, des</i></p>	<p>Le workflow défini garantit le respect des délais de fabrication en respectant toutes les étapes du projet, du tournage à la postproduction.</p> <p>Le plan de travail ou le retroplanning présente clairement les étapes de fabrication du film dans un temps impartis et intègre la mobilisation des équipes.</p>

Intitulé : Réalisateur de projets audiovisuels

<p>démarches administratifs et juridiques, et s’implique dans la préparation des tournages, en créant des temps d’échange avec les équipes artistiques et techniques du film. Il optimise, ainsi, la production, en garantissant une communication fluide, et le respect des délais impartis.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification de la continuité technique du projet (ex. choix de matériels, de logiciels). - Vérification de la conformité administrative et juridique. - Communication générale et spécifique avec les équipes artistiques et techniques. - Validation d’un plan de travail et/ou d’un retroplanning adapté au projet. - Vérification de la bonne transmission des informations aux techniciens et acteurs / intervenants, mobilisés pour chaque tournage, dans les feuilles de services. 	<p>communication transparente, éthique, et le respect des contraintes de calendrier et de budget.</p> <p>C2.2.2 Superviser la gestion administrative du projet audiovisuel et son cadre juridique, en s’assurant des engagements et des obligations légales et réglementaires du secteur, y compris la RSE et la gestion des risques, envers les équipes techniques et artistiques (ex. autorisation de droit à l’image, respect des droits d’auteur, respect des règles de tournage et de conventions collectives appropriées, obtention des autorisations d’utilisation d’une œuvre préexistante), en vérifiant les autorisations de tournage, les déclarations adéquates, et les normes de sécurité et d’accessibilité sur les plateaux, afin de garantir la légalité du projet, d’assurer la protection des équipes et d’anticiper tout risque juridique.</p> <p>C2.2.3 Préparer les tournages avec les équipes artistiques et techniques, en organisant des réunions générales et collectives et si possible, des temps d’échanges plus spécifiques : 1) des répétitions avec les acteurs, en précisant les intentions de jeu, en ajustant la mise en scène, ou en organisant un pré-échange avec les intervenants (documentaire, captation), et 2) en planifiant les essais techniques caméra, lumière, machinerie, en ajustant les réglages techniques et esthétiques de l’image, de la lumière, des décors, afin d’assurer la bonne coordination des équipes, de garantir la qualité visuelle et une mise en scène</p>	<p><i>aménagements nécessaires aux situations spécifiques de handicap déclarées par le candidat, y compris d’un tiers-temps.</i></p>	<p>Les choix matériels (ex. caméra, réglages techniques, logiciels) sont prévus pour garantir la continuité technique du projet.</p> <p>La communication entre les équipes techniques et logistiques à toutes les étapes du projet assure la réalisation du projet en toute sécurité.</p> <p>L’ensemble des obligations légales et réglementaires du projet (ex. droit à l’image, droits d’auteur, etc.) est respecté et vérifié.</p> <p>Les autorisations de tournage et d’utilisation d’œuvres préexistantes sont obtenues en temps voulu.</p> <p>La sécurité et l’accessibilité des plateaux de tournage ont été vérifiées, en conformité avec les normes en vigueur.</p> <p>Les temps d’échange (ex. réunions, mail, messages, conversations téléphoniques, répétitions) avec les acteurs ou intervenants, permettent d’ajuster les intentions de jeu, la mise en scène, ou l’intervention.</p> <p>La préparation technique (ex. caméra, lumière, machinerie, son) est coordonnée avec les équipes pour préciser les réglages techniques et esthétiques.</p> <p>La mise en scène et l’univers visuel sont en cohérence avec la narration du film, et</p>
---	--	--	--

Intitulé : Réalisateur de projets audiovisuels

	optimale, esthétique et cohérente avec la narration du film.		rectifiés en fonction des temps de préparation et d'échange avec les équipes.
	<p>C2.2.4 Vérifier la bonne transmission de toutes les informations logistiques à l'équipe technique, artistique et à tous les intervenants de chaque tournage, en validant les feuilles de service préalablement préparées par une éventuelle équipe de production, et l'ensemble des documents nécessaires à la préparation et à la coordination du tournage, en intégrant les principes de RSE, afin de communiquer clairement à toutes les équipes mobilisées, l'organisation de chaque journée de tournage, de vérifier une dernière fois que les ressources humaines, matérielles et logistiques ont été correctement prévues, et garantir la réussite opérationnelle du tournage.</p>		<p>Les feuilles de service sont complètes, validées et communiqués à l'ensemble des équipes avant chaque journée de tournage.</p> <p>L'ensemble des documents de production est vérifié pour garantir une organisation fluide et sans omission, et qui respecte les principes de RSE.</p> <p>Les besoins en ressources humaines, matérielles et logistiques sont validés et adaptés aux exigences du tournage.</p> <p>La transmission des informations est fluide et garantit une exécution optimale et efficace du tournage.</p>
Bloc 3. Diriger le tournage d'un projet audiovisuel			
<p>A3.1 Supervision de l'installation du plateau et de l'équipement des tournages</p> <p>Le réalisateur s'assure que le tournage se déroule dans des conditions optimales, en garantissant une installation technique et artistique conforme aux attentes du projet, tout en gérant efficacement les aléas et en</p>	<p>C3.1.1 Superviser la mise en place des décors lors du tournage, en collaboration avec les équipes en place, en s'assurant du respect de la dernière version du scénario ou du synopsis, en vérifiant la présence de tous les éléments nécessaires de mise en scène pour le tournage (ex. costumes, coiffures, accessoires, mobilier, etc.), en collaboration avec les éventuelles équipes concernées (ex. chef décorateur, accessoiriste, costumier, etc.), ou avec les équipes techniques polyvalentes (dans le cadre d'un documentaire ou d'une captation), afin d'installer l'univers narratif du film.</p>	<p>Mise en situation professionnelle réelle</p> <p>Le candidat est responsable du plateau de tournage, il doit valider la mise en place du plateau, les réglages techniques, diriger les équipes et superviser les tournages, sur la base d'un cahier des charges fourni par le ou les parties prenantes et des dossiers de conception et de</p>	<p>Les choix des éléments de mise en scène (costumes, accessoires, mobilier, etc.) sont réalisés en cohérence avec la narration et la direction artistique.</p> <p>L'installation des décors respecte la dernière version du scénario ou du synopsis et s'aligne avec l'univers narratif du film.</p> <p>La collaboration avec les équipes techniques (ex. chef décorateur, accessoiriste, costumier, etc.) est préparée, efficace et fluide.</p>

Intitulé : Réalisateur de projets audiovisuels

<p>maintenant une organisation fluide et efficace du plateau.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification de la présence / installation sur le plateau de tous les accessoires, costumes, mobiliers et éléments visuels nécessaires. - Validation avec les chefs de poste du réglage du matériel (ex. cadrage, éclairage, son et mouvements de caméra). - Vérification de la sécurité du plateau. - Identification et résolution rapide des problèmes techniques, des conflits, des imprévus rencontrés. - Adaptations éventuelles du scénario et de la mise en scène, en fonction des aléas. 	<p>C3.1.2 Superviser l'installation et les réglages du matériel technique, sur un plateau sécurisé, en rappelant les intentions de mise en scène en, de cadrage, de lumière, de direction d'acteurs et d'ambiance sonore, en validant certains réglages de tournage (ex. cadre, lumière, mouvement de caméra), avec le chef opérateur et les autres chefs de poste adaptés au projet, en veillant à réduire l'empreinte carbone du tournage, en anticipant les éventuelles contraintes à intégrer en vue du montage, en s'assurant de la conformité avec les intentions esthétiques et narratives, en contrôlant certaines prises de vue, afin de garantir la mise en œuvre de la vision du réalisateur et des qualités esthétiques et narratives du film.</p>	<p>préparation, réalisés par lui-même ou par un intervenant extérieur.</p> <p>Livrables et supports d'évaluation attendus</p> <p>Un dossier TOURNAGE du projet audiovisuel – qui peut être ajouté à la suite des dossiers de conception et de préparation - comportant :</p> <p>1) <i>Fiche de synthèse</i> – à remplir : à partir des documents que le candidat aura élaborés et/ou réunis pour préparer les tournages (ex. feuilles de services, liste matériel, storyboard), il remplira une fiche qui synthétisera les informations importantes demandées (ex. nombre de jours de tournage effectués, informations matériel, réglages caméra, nombre de prises par plan effectuées).</p> <p>2) <i>Plan de travail ou retroplanning</i> (la dernière version mise à jour, sous forme de tableau).</p> <p>Le dossier doit être correctement rédigé et mis en page, et doit comporter :</p>	<p>L'installation du matériel technique sur le plateau est cohérente au regard des décors, et est effectuée de manière sécurisée et écoresponsable.</p> <p>Les réglages techniques (ex. cadrage, lumière, mouvement de caméra) sont validés en collaboration avec les équipes techniques.</p> <p>La vérification des réglages techniques assure la sécurisation des futurs tournages, et est en cohérence avec les intentions esthétiques et narratives.</p> <p>Les problèmes techniques et organisationnels sont identifiés rapidement et font l'objet de décisions adaptées, sans ralentir le tournage.</p> <p>Les tensions ou conflits sur le plateau sont gérés avec diplomatie pour maintenir un climat de travail serein et respectueux.</p> <p>Les ajustements du récit assurent la continuité narrative et esthétique du projet.</p> <p>La gestion du stress et de la fatigue du réalisateur et des équipes, est optimisée par des temps de pause adaptés et par une communication adaptée et régulière.</p> <p>Chaque technicien est mobilisé à son poste avant le début du tournage, en ayant été</p>
<p>A3.2 Direction des équipes techniques, artistiques, et vérification des médias son</p>	<p>C3.2.1 Diriger l'équipe technique sur le plateau, en mobilisant chaque membre de l'équipe technique à son poste avant le début du tournage, en vérifiant sa</p>		

Intitulé : Réalisateur de projets audiovisuels

<p>et image, enregistrées sur le plateau de tournage</p> <p>Le réalisateur orchestre le bon déroulement du tournage. Il dirige rigoureusement les équipes techniques et artistiques, la gestion précise des prises de vue et de son, ainsi que le contrôle systématique de la qualité des rushes, afin de garantir un enregistrement optimal du film.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction du plateau de tournage et de l'équipe technique. - Mise en scène des acteurs / intervenants, afin de les guider dans leur jeu / intervention, et d'être conforme à la narration prévue. - Contrôle des prises de vue et de la conformité de la mise en scène, des ajustements techniques et du nombre de prises nécessaires pour obtenir un résultat satisfaisant. - Vérification de la sécurité et de la sauvegarde des rushes tournés. 	<p>sécurité et en veillant à la répartition des responsabilités, en décidant du début et de la fin de chaque prise, en décidant de la reproduire jusqu'à ce qu'elle soit satisfaisante, en assurant une communication fluide, éthique, responsable et ciblée avec chaque technicien, en corrigeant d'une prise à une autre les réglages et/ou les intentions techniques, et en validant les prises jugées comme bonnes, afin de garantir la qualité générale des tournages.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - une page de garde, - un sommaire, - des numéros de page. <p>Une présentation orale et un échange avec l'auditoire :</p> <p>Le candidat donne un éclairage sur son rôle de réalisateur sur le plateau, son implication avec les équipes, ses partis pris en termes de direction d'acteurs ou d'intervenants et les décisions qu'il a prises au regard du déroulement de la préparation et des tournages.</p> <p>Un temps d'échange et de questions/réponses est prévu avec le jury.</p> <p><i>Chaque modalité d'évaluation du bloc de compétences est organisée en mettant en œuvre, sous conseil du référent handicap, des aménagements nécessaires aux situations spécifiques de handicap déclarées par le candidat, y compris d'un tiers-temps.</i></p>	<p>correctement informé des responsabilités qui lui ont été attribuées.</p> <p>Le respect et l'application des consignes de sécurité par l'ensemble des techniciens sur le plateau est vérifié.</p> <p>La direction du nombre de prises de vues est gérée par le réalisateur, jusqu'à un résultat satisfaisant.</p> <p>Les adaptations techniques et esthétiques sont clairement et éthiquement communiquées aux équipes techniques.</p>
	<p>C3.2.2 Diriger les acteurs et les intervenants, en les guidant dans leur interprétation d'un rôle ou dans un échange autour du sujet défini (documentaire, captation), en leur donnant des indications précises sur l'émotion, l'intensité et le rythme des dialogues, ou en demandant aux intervenants de préciser leur propos, en ajustant les performances et les interventions en fonction de la mise en scène et des besoins narratifs, en maintenant une atmosphère de confiance et de collaboration, en assurant la cohérence avec la vision artistique et narrative du projet, en tenant compte des situations de handicap, le cas échéant, afin d'obtenir une performance ou une intervention authentique et fidèle à la vision du projet.</p>	<p>La direction d'acteurs ou d'intervenants est préparée et garantit la cohérence avec la narration et la vision esthétique, voire artistique du projet.</p> <p>Les attentes et les indications de jeu et de mise en scène sont précises, adaptées et clairement transmises aux acteurs ou intervenants.</p> <p>Les indications de jeu et d'intervention sont ajustées en fonction des besoins narratifs et esthétique du projet, en tenant compte des situations de handicap, le cas échéant.</p> <p>Le cadre de travail des acteurs ou des intervenants est constructif, bienveillant et propice au bon déroulement des tournages.</p>	
	<p>C3.2.3 Valider les meilleures prises image et son sur le plateau, en visionnant tout ou partie de ses prises, en s'assurant de leur conformité avec le scénario, la mise en scène et les exigences techniques, en vérifiant la qualité du son et des images, ou en demandant de retourner certaines scènes si nécessaire, et à cette</p>	<p>Les prises de vues choisies sont conformes avec le scénario, la mise en scène et les exigences techniques.</p> <p>Les images tournées validées ont la qualité esthétique attendue.</p>	

Intitulé : Réalisateur de projets audiovisuels

	issue, en s'assurant auprès des équipes techniques (ex. opérateur de prises de vues, opérateur de prises de son, assistant réalisateur) que les fichiers sont sauvegardés et sécurisés, afin d'éviter toute perte de données et de garantir la continuité du workflow pour un montage fluide et cohérent.		La qualité du son et des images est vérifiée après chaque journée de tournage et fait l'objet d'un contrôle du réalisateur avec les équipes techniques. Les fichiers image et son sont sauvegardés et sécurisés (système de backup efficace) pour assurer la continuité du workflow et éviter toute perte de données.
Bloc 4. Piloter le montage et la postproduction d'un projet audiovisuel			
A4.1 Direction de l'ensemble des étapes du montage du projet audiovisuel Le réalisateur supervise l'assemblage des images et du son tournés, en suivant la cohérence narrative et artistique du projet audiovisuel validé. Il adapte le montage au regard des modifications survenues lors du tournage. Il supervise en parallèle la progression des différents éléments de postproduction prévus. Il communique étape par étape avec les parties prenantes. <ul style="list-style-type: none"> - Visionnage et sélection des meilleures prises. - Supervision de la préparation technique du montage. 	C4.1.1 Diriger le dérushage des prises tournées , en visionnant et analysant l'ensemble des rushes, en collaborant avec le monteur et l'équipe de postproduction, en sélectionnant les prises les plus pertinentes en fonction de la mise en scène, de la continuité narrative et des exigences techniques, en identifiant les éventuelles erreurs ou incohérences (ex. qualité technique du son ou de l'image, erreurs de jeu ou de mise en scène), en annotant les prises pour faciliter le montage, afin de garantir un montage fluide, cohérent et conforme à la vision narrative et esthétique du projet.	Mise en situation professionnelle réelle Le candidat dirige les phases de montage et de post-production du film, jusqu'à l'export final et la livraison du film aux parties prenantes, sur la base d'un cahier des charges fourni. Les rushes ont été préalablement tournés et exploitables, par le candidat lui-même ou un intervenant extérieur. Livrables et supports d'évaluation attendus Un dossier MONTAGE ET POST-PRODUCTION du projet audiovisuel – qui peut être ajouté à la suite des dossiers de conception, de préparation et de tournage – comportant : 1) <i>Fiche de synthèse</i> – à remplir : à partir des	Le visionnage des rushes permet de sélectionner les prises les plus pertinentes en fonction de la qualité de la mise en scène, technique et esthétique. Les éventuelles problèmes techniques et esthétiques sont détectés sur les rushes sélectionnés et annotés avec précision. L'organisation rigoureuse des rushes et des informations techniques garantit la sécurité de la phase de montage et la bonne communication avec les équipes. Les indications de montage fournies et les décisions prises sont claires et optimisent le travail du monteur et de l'équipe de postproduction. Les plans choisis et ajoutés à la timeline sont organisés dans un ordre logique, respectant la continuité narrative des séquences et les contraintes initiales de durée et de format du projet.
	C4.1.2 Diriger le montage image et son , en collaborant éventuellement avec le monteur et l'équipe de postproduction, en optimisant la consommation énergétique, en organisant les plans selon la continuité narrative et les intentions de mise en scène, en ajustant le rythme du montage et la durée des séquences pour assurer une fluidité visuelle et sonore, en synchronisant les pistes sonores (ex.		

Intitulé : Réalisateur de projets audiovisuels

<ul style="list-style-type: none"> - Assemblage des séquences tournées, en prenant soin de poser un rythme et de créer une esthétique dans la continuité narrative du film. - Vérification de l'intégration de tous les éléments prévus pour le film. 	<p>dialogues, ambiances, bruitages, musiques) avec les images, en intégrant les premières transitions et effets nécessaires à la lisibilité du récit, en utilisant éventuellement l'intelligence artificielle comme outil d'améliorations techniques, afin de produire une version initiale du film, permettant d'évaluer la cohérence narrative, esthétique et technique avant les ajustements finaux.</p>	<p>documents que le candidat aura élaborés et/ou réunis pour diriger les étapes de montage et de post-production, il remplira une fiche qui synthétisera les informations importantes demandées (ex. nombre de jours de montage, de mix, d'étalonnage effectués, crédits musiques, archives et autres médias, logiciels utilisés, réglages, export, nombre de versions exportées, mention et justification obligatoire de l'utilisation d'intelligences artificielles).</p>	<p>La vérification de la qualité technique, notamment de la synchronisation son et image est assurée.</p> <p>L'esthétique du montage des images et du son est assurée par les qualités narratives, de rythme, de dynamisme et d'harmonie image et son.</p> <p>L'utilisation de l'intelligence artificielle est justifiée et ne se substitue pas au travail de montage et aux décisions qui doivent être prises.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Suivi et validation des propositions des équipes spécialisées pour les médias complémentaires (VFX, musique, sound design, motion design, archives). - Présentation d'une première version non finalisée du film aux parties prenantes. - Intégration des ajustements nécessaires du film. 	<p>C4.1.3 Superviser la préparation de la musique et des différents médias (ex. VFX, motion design, sound design, archives), en orientant le travail des équipes spécialisées (ex. truquistes, compositeurs, ingénieurs du son, documentalistes), en validant les éléments fournis qui seront intégrés au montage, en veillant à la cohérence narrative et esthétique de chaque média avec la vision du film, et en veillant au respect du planning de postproduction prévu, afin d'optimiser le flux de travail et garantir un rendu final homogène et abouti.</p>	<p>2) <i>Générique du film</i> (complet et comportant tous les crédits).</p> <p>3) <i>Axes de diffusion envisagés</i> (ex. supports de diffusion, festivals).</p> <p>4) <i>CV</i> mis à jour.</p> <p>Le dossier doit être correctement rédigé et mis en page, et doit comporter :</p>	<p>La supervision des équipes ou intervenants spécialisés garantit une production qualitative et ajustée des différents éléments demandés (ex. musique, sound design, VFX, motion design, photo).</p> <p>Les éléments visuels et sonores intégrés dans le film sont conformes à la direction artistique et à la narration du projet et sont adaptés à l'évolution du film si nécessaire.</p> <p>L'utilisation de l'intelligence artificielle est justifiée et ne se substitue pas au travail de création visuelle et sonore, ni aux décisions qui doivent être prises.</p> <p>Le planning de postproduction est suivi et permet au réalisateur de rendre le film dans les délais prévus.</p>

Intitulé : Réalisateur de projets audiovisuels

<ul style="list-style-type: none"> - Maintien d'un échange régulier avec les parties prenantes. 	<p>C4.1.4 Orchestrer la relation client / producteur / diffuseur, autour du montage du film, en leur fournissant une première version non finalisée (ex. sans étalonnage ni mixage) mais aboutie du film, en récupérant les retours et modifications souhaitées, en les intégrant aux versions suivantes, jusqu'à la validation finale du montage, en concertation avec les éventuelles équipes techniques, afin d'obtenir la version du film sur laquelle intégrer tous les éléments de postproduction (ex. étalonnage, mixage, VFX, motion design, musique, générique) et de respecter la vision narrative et esthétique du film.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - une page de garde, - un sommaire, - des numéros de page. <p>Une projection du film : Le candidat présente son film abouti, prêt à diffuser, qui reflète le travail du réalisateur : une narration originale, un point de vue affirmé et des partis pris artistiques et esthétiques cohérents.</p> <p>Une présentation orale et des échanges avec le jury :</p>	<p>Une première version aboutie du film est présentée aux parties prenantes, dans le respect des délais.</p> <p>Les retours des parties prenantes sont recueillis et intégrés, sans compromettre la narration prévue et ni la qualité esthétique choisies par le réalisateur.</p> <p>Les modifications sont optimisées pour améliorer le film, tout en respectant les attentes des parties prenantes.</p> <p>Une communication régulière et claire est entretenue pour assurer une continuité fluide et sécurisée de la fabrication du film.</p>
<p>A4.2 Supervision des étapes de la postproduction du projet audiovisuel</p> <p>Le réalisateur finalise le projet audiovisuel en dirigeant les dernières étapes de fabrication (étalonnage, mix, intégration d'éléments visuels et musicaux), s'assure de la qualité et de la conformité de l'export final avant livraison et de la présentation aux parties prenantes. Il anticipe l'utilisation future du projet audiovisuel, devenu film.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Orientation de l'étalonnage. - Supervision de la création sonore. 	<p>C4.2.1 Diriger l'étalonnage, en appliquant la direction artistique du film préalablement développée, selon le type de projet audiovisuel (ex. fiction, documentaire, captation), en corrigeant les éventuels problèmes de lumière rencontrés pendant le tournage, en ajustant l'équilibre des couleurs, en ajoutant des effets colorimétriques en lien avec la narration et l'esthétique voulue, afin de garantir la qualité générale, l'unité visuelle des plans et l'univers artistique et narratif, prévus pour le film.</p>	<p>Le candidat expose le travail de montage et de post-production effectué, les directions narratives et artistiques prises, la qualité des échanges avec les parties prenantes, et les décisions prises jusqu'au rendu final. Il souligne également comment le film peut être exploité et pourra mettre en avant son travail.</p>	<p>Les choix d'étalonnage sont cohérents avec l'univers et la personnalité visuelle du projet et respecte les intentions esthétiques du film.</p> <p>Les problèmes de lumière et d'exposition sont corrigés, pour garantir une unité visuelle harmonieuse du film.</p> <p>L'étalonnage final assure une qualité d'image optimale pour tous les supports de distribution.</p> <p>L'étalonnage final est testé sur le support de diffusion principal prévu et les ajustements intégrés.</p>
	<p>C4.2.2 Superviser la phase de création musicale, sonore et de mixage, en concertation avec l'éventuel compositeur choisi, l'ingénieur du son, en communiquant sur les orientations artistiques, musicales et techniques, en réalisant des écoutes régulières, en validant les propositions narratives sonores (ex. bruitage, son design, nappes musicales et</p>	<p>Un temps d'échange et de questions/réponses est prévu avec le jury.</p> <p><i>Chaque modalité d'évaluation du bloc de compétences est organisée en mettant en œuvre, sous conseil du</i></p>	<p>Les choix de composition musicale originale ou d'utilisation de musiques existantes lancées en amont, et les démarches juridiques et administratives associées sont vérifiées.</p>

Intitulé : Réalisateur de projets audiovisuels

<ul style="list-style-type: none"> - Supervision du mix final. - Validation des éléments visuels à intégrer au film (ex. VFX, motion design, motion design, photo, vidéo, documents). - Vérification de l'obtention des autorisations juridiques nécessaires à l'utilisation des médias d'autres auteurs, ou d'archives. - Validation des dernières corrections techniques et artistiques avec les parties prenantes. - Vérification du respect des normes de diffusion demandées. - Organisation d'une éventuelle projection-test du film. - Conception éventuelle de supports de présentation, de communication et de diffusion (teasers, making-of, affiches, articles). - Préparation d'une présentation orale du film et de son rôle de réalisateur. 	<p>sonores), en validant l'équilibre général des musiques et des sons du film, afin de garantir une bande sonore cohérente avec l'unité musicale et sonore prévue pour le film.</p>	<p><i>réfèrent handicap, des aménagements nécessaires aux situations spécifiques de handicap déclarées par le candidat, y compris d'un tiers-temps.</i></p>	<p>Le travail de bruitages, de création sonore et l'enregistrement de voix sont prévus, suivis et bonifient la narration et l'émotion du film.</p> <p>Le mixage garantit un équilibre sonore optimal entre dialogues, ambiances et effets sonores.</p> <p>L'équilibre général entre les différentes sources sonores est respecté et assure une immersion fluide et une qualité émotionnelle pour le spectateur.</p>
	<p>C4.2.3 Superviser l'assemblage final et la validation du projet audiovisuel, en collaboration avec les parties prenantes (ex. le client, le producteur, le diffuseur), en vérifiant l'intégration de tous les éléments visuels et sonores du film, des dernières modifications, en s'assurant du respect des contraintes et normes techniques de diffusion prévues pour le film lors de l'export final, en visionnant cet export avant de le livrer, en organisant une éventuelle projection-test, afin de présenter un film complet, abouti, conforme aux attentes techniques et artistiques, et prêt à diffuser.</p>		<p>Tous les éléments visuels et sonores sont intégrés et vérifiés avec rigueur avant la validation finale.</p> <p>Le respect des normes techniques et des formats de diffusion garantit la qualité des exports prévus du film.</p> <p>Un visionnage de l'export final est réalisé avant livraison, garantissant un film complet.</p>
	<p>C4.2.4 Développer un discours autour de la présentation du travail du réalisateur et la promotion du film, en exposant la genèse de la fabrication du film, ses grandes étapes et ses difficultés, les axes de diffusion et les stratégies de communication envisagées (ex. réseaux sociaux, sites internet, festivals, plateformes de streaming, projections), en lien avec les attentes des éventuels parties prenantes (ex. clients, producteurs, chaînes), en tenant compte de l'accessibilité (ex. sous-titrages, audiodescriptions), en concevant des éventuels supports de promotion du</p>		<p>La présentation du processus de création est structurée, engageante et met en avant les choix narratifs, esthétiques et techniques du réalisateur.</p> <p>La proposition de fabrication de supports promotionnels est cohérente avec les possibilités de diffusion du film.</p> <p>Les stratégies de diffusion (y compris de diffusion inclusive) et de communication sont</p>

Intitulé : Réalisateur de projets audiovisuels

<p>- Anticipation de l'utilisation du film pour promouvoir son travail.</p>	<p>film (ex. teasers, making-of, affiches, articles), en préparant ses prises de parole en public, afin de valoriser son travail et le film.</p>		<p>alignées avec les attentes et les objectifs des parties prenantes.</p> <p>Les prises de parole publiques sont préparées avec soin, valorisant le film et le professionnalisme du réalisateur auprès des professionnels et du grand public.</p>
---	--	--	---